

Bruxelles, le 21 janvier 2010 – 1/1

## **InBev accepte la proposition des présidents du bureau de conciliation:**

- **Redémarrage du dialogue social**
- **Analyse des problèmes et recherche de solutions en concertation**
- **Levée des barrages**
- **Païement des employés pour les 20 et 21 janvier**

Durant la réunion de conciliation qui s'est tenue aujourd'hui, InBev Belgium a accepté la proposition des présidents du bureau de conciliation. Ceci permet le redémarrage du dialogue social.

Nous allons à présent donner plus d'informations en interne et nous ne ferons pas de déclarations.

### **Ci-dessous le texte de la proposition des présidents du bureau de conciliation :**

*« Dans le cadre des organes de concertations sociales appropriés, on prévoira le temps nécessaire pour échanger toutes les informations relatives au plan industriel et à l'avenir d'InBev Belgique au sein du groupe AB InBev et du contexte européen.*

*Après l'échange de ces informations, une analyse des problèmes sera faite pendant la concertation et les différentes parties essayeront en concertation de trouver des solutions aux problèmes posés.*

*Cela signifie que la procédure dans le cadre de la Loi-Renault est arrêtée.*

*Le plan industriel concernant l'avenir d'InBev Belgique concernera tous les sites et tous les départements d'InBev Belgique.*

*Les négociations au niveau d'InBev Belgique seront encadrées par la présence d'un représentant de la direction européenne.*

*Dans ce cadre, un conseil d'entreprise européen sera convoqué.*

*Un feedback relatif au dialogue social sera donné au président et aux membres des bureaux de conciliation ouvriers et employés.*

*Les travailleurs d'InBev Belgique recevront leur salaire pour les 20 et 21 janvier 2010.*

*Les organisations syndicales ont la possibilité d'organiser des assemblées du personnel dans le courant de l'après-midi du 21 janvier et dans la matinée du 22 janvier 2010.*

*L'après-midi du 22 janvier 2010 au plus tard, les blocages seront levés et les actions suspendues.*

*Les conciliateurs sociaux.»*

--

### **Contact Presse :**

Karen Couck, InBev Belgium, 016 27 69 65 ou 016 27 53 43  
Natacha Schepkens, InBev Belgium, 016 27 67 53